

RÈGLEMENT DU CAMPING

Ne pas suivre le présent règlement intérieur peut entraîner l'expulsion du camping.

CAMPING

1. La vitesse est limitée à 5 km per heure dans tout le camping.
2. De 0.00 heures jusqu'à 7 heures du matin il est interdit de sortir ou de rentrer ou circuler avec les véhicules dans le camping. Pendant ces horaires nous vous prions de rester silencieux pour préserver le repos des campeurs.
3. Pendant la journée également éviter les bruits non nécessaires, s'il vous plaît. Les radios, les télévisions etc. doivent fonctionner à un volume minimum afin de ne pas perturber les autres campeurs.
4. Les tuyaux d'eau se trouvent dans tout le camping et sont exclusivement pour l'approvisionnement d'eau des réservoirs. Nous vous prions de l'utiliser seulement à cet effet.
5. Votre collaboration est également importante pour garder le camping propre. S'il vous plaît utilisez des cendriers et des poubelles .C'est obligé d'utiliser des sacs de plastique pour tirer la poubelle. Il y a des containers spéciaux pour le carton, le verre, le plastique et ordures ménagères. Il y a aussi des containers pour les batteries usées à l'entrée du supermarché. Pour vider les WC chimique utilisez l'installation, située à côté des toilettes hommes.

EMPLACEMENTS

6. Il est totalement interdit de faire du feu dans le camping. Seul l'usage des barbecues au charbon de bois est autorisé. Surveillez en permanence et éteignez le complètement à votre départ.
7. Nos installations électriques sont prévues pour connecter des appareils de faible consommation. (Maximum 10 A par emplacement). Si le client doit partir pour quelques jours, il doit débrancher l'électricité.
8. Les piquets de tente ne doivent pas dépasser les 20 cm, pour éviter de possibles dommages des installations électriques enterrées.
9. Les plantes et des arbres sont un bien rare dans cette zone, c'est pourquoi nous vous demandons de ne rien y attacher (p. ex. des cordes) tout ce qui peut leur faire du mal, est interdit.
10. Si vous avez besoin de mettre une toile au sol, s'il vous plaît utilisez des plastiques poreux pour que le gazon puisse survivre. Le faire grandir en hiver coûte beaucoup de temps et patience.
Les eaux sales contenant des détergents nuisent à leur santé merci d'utiliser les installations prévues pour les vider.
11. Les emplacements libres doivent toujours rester libres, nous vous demandons de ne pas les occuper avec des voitures ou des planches à voile. On ne peut pas garder un emplacement sans l'autorisation de la réception. L'emplacement doit être libéré avant midi jour du départ.

BUNGALOWS / MOBILHOMES

12. Les bungalows et le mobil homes doivent être libérés avant midi jour du départ.
13. Le jour de l'arrivée on peut entrer dans les bungalows et les mobil homes à partir du 16 heures.
14. Le jour de l'arrivée il faut payer une caution de 50 €, qui vous sera remboursée à la sortie, si la location est propre et en bon état.
15. Les animaux domestiques sont interdits dans les bungalows et dans les mobil homes.

CHIENS

16. Les chiens (maximum 2 par parcelle) sont permis et doivent être toujours attachés et surveillés par leurs propriétaires. Pour leurs besoins il faut les sortir du camping.
17. Interdiction de venir au camping avec des chiens des races dangereuse (comme par ex. Bullmastiff, Doberman, Dogo argentin, Dogo de Burdeos, Mastín napolitano, Pitbull, Rottweiler, Tosa japonais, American Staffordshire Terrier, Staffordshire Bull Terrier, Fila Brasileiro, Tosa Inu y Akita Inu)
18. Pour laver vos animaux, s'il vous plaît utilisez exclusivement les douches pour chiens qui se trouve à la zone des sanitaires.
Pour des raisons d'hygiène il est interdit de venir avec des chiens au restaurant, au supermarché ou à la piscine.

VISITES

19. Les visites seront autorisées en fonction de l'occupation des installations du camping,
Obligatoirement, ils devront toujours passer par la réception pour s'inscrire, et en cas de disponibilité, suivre
les instructions afin de traiter votre inscription.
20. Ils doivent déposer une pièce d'identité à la réception jusqu'à leur départ et régler le montant correspondant à
la visite à la réception. Ils recevront un bracelet d'identification. L'heure de départ maximale des visites dans le
camping sera fixée à 23 heures.
21. Les véhicules des visiteurs ne peuvent pas entrer dans l'enceinte du camping.

PISCINE

22. Les utilisateurs doivent respecter les règles affichées dans l'enceinte de la piscine et se conformer aux
instructions données par le personnel du camping.

MINICLUB

23. Le Miniclub est pour les enfants de 3 à 12 ans. Les parents doivent respecter les indications du moniteur et
nous devons toujours pouvoir les contacter. Le Miniclub n'est pas un service de crèche.
Les activités sont gratuites.

**Ce règlement est la conformité obligatoire. Il perdra sa validité lors de la publication d'une édition plus
récente. Dans ce cas, il sera publié sur notre site Web et affiché sur le panneau d'information de la réception.
Le camping se réserve le droit d'autoriser des modifications sans précédent dans les cas exceptionnels de la
réglementation publiée.**